
A

Actares

Actionnariat
pour une
économie durable

Rapport annuel 2014

1. Ne pas s'arrêter aux rémunérations

L'année 2014 a vu l'entrée en vigueur de l'initiative contre les rémunérations abusives. Le bilan est mitigé, trop de lacunes légales subsistent. L'intérêt médiatique pour cette question a pourtant permis à Actares de porter ses préoccupations de toujours sur le devant de la scène: l'éthique et la durabilité.

Actares a analysé les investissements des grandes compagnies d'assurances en fonction de leur impact climatique. L'étude, unique en son genre, met en évidence une prise de conscience encore embryonnaire. L'autre enquête publiée en 2014 porte sur la disponibilité des procès-verbaux d'assemblée générale. Parmi les sociétés du Swiss Market Index de la bourse suisse, deux ne publient toujours pas les résultats détaillés des votes.

Le dialogue avec les sociétés a connu en 2014 un net regain, grâce aux nombreux membres d'Actares qui ont bénévolement rejoint les groupes de travail mis sur pied par la présidence. Les contacts avec Holcim, Nestlé, Novartis, Swatch et Syngenta furent riches d'enseignements.

Dialoguer ne doit pas empêcher Actares de conserver son point de vue critique. La réflexion sur les enjeux de notre économie transnationale a débouché sur l'adhésion à la campagne «Droit sans frontières». Et le Forum Actares organisé à Bâle le 27 novembre permit à un nombreux public d'approfondir la question des études cliniques des entreprises suisses dans les pays émergents.

La démarche d'Actares est un véritable exercice d'équilibrisme, qui a inspiré la nouvelle identité graphique. Plus personnalisée et plus souple, elle s'adaptera à tous les formats et tous les supports, y compris les médias électroniques.

2. Assemblées générales

2.1. Credit Suisse

Avant l'assemblée générale (AG) 2014, Actares a posé par courrier des questions détaillées sur les thèmes du climat, des droits humains, du commerce de l'or, de l'égalité salariale et des matières premières agricoles. L'objet principal soulevé à l'AG a été le désinvestissement du secteur des énergies non renouvelables, en particulier des mines de charbon à ciel ouvert. Selon l'étude de «Banking on Coal», l'engagement de Credit Suisse (CS) dans ce secteur a doublé depuis 2011. Actares a demandé des chiffres clairs en la matière, à publier dans le bilan climatique de la banque. CS a esquivé la question, rejetant la responsabilité sur les Etats, qui définissent souverainement leur politique énergétique et le panachage de leurs sources d'énergie. En outre, elle a fait référence au processus politique

qui traite le problème climatique sur un plan global. Comme déjà en 2013, le président de «Keeper of the Mountains», Paul Corbit Brown, de Virginie-Occidentale (USA) s'est exprimé sur les destructions causées dans sa patrie par le Mountain-top Removal, la décapitation de montagnes entières.

Actares a refusé l'augmentation de rémunérations atteignant des niveaux astronomiques. Ceux-ci, en regard des nombreuses procédures juridiques en cours et des amendes, qui ont nécessité des provisions de l'ordre de milliards, sont particulièrement absurdes. D'autre part, la banque a négligé de prendre des mesures pour faire face à une situation d'urgence comme en 2008. La banque doit s'en sortir par elle-même, ou faire faillite sans déclencher une réaction en chaîne.

2.2. Holcim

Un échange de lettres et une entrevue ont eu lieu en 2014 avec Holcim avant l'AG. Ont été évoqués les problèmes d'Ambuja Cements, une filiale indienne d'Holcim. Depuis près de 20 ans, Holcim est confrontée aux mêmes questions, des litiges sur des problèmes fonciers et liés à l'eau, et l'emploi à long terme de forces de travail temporaires. Les personnes qui protestent doivent faire face à la violence et à des menaces. Comme déjà l'an dernier, Holcim nous a assuré travailler à réduire le nombre de temporaires, ainsi que le nombre des accidents. Actares a demandé que le rapport d'activités fasse état de ces problèmes et des solutions qui leur sont apportées.

Un thème important traité à l'AG a été celui de la fusion avec Lafarge – Actares n'a pas pris position à ce sujet –, ainsi que les licenciements de l'année précédente. Holcim a insisté sur le fait que la fusion n'aurait pas pour conséquence une restructuration. Lors d'une rencontre en automne, Actares a renouvelé sa demande de trouver enfin une solution au conflit avec le personnel, qui n'a que trop duré.

2.3. Nestlé

Dès le début de l'année sous revue, Nestlé a invité Actares à une rencontre pour lui présenter sa planification de la mise en œuvre de l'initiative Minder. Deux thèmes particulièrement importants ont été soulevés à l'AG par Actares: les tentatives répétées de Nestlé pour breveter les substances naturelles de plantes médicinales traditionnelles, et la promotion d'aliments fonctionnels, se rapprochant des médicaments. Ces nouveaux produits sont requalifiés comme des médicaments et doivent donc faire l'objet de tests cliniques aux exigences précisément définies. Ils peuvent être la source de nouveaux risques. Certains effets secondaires peuvent n'apparaître qu'à long terme, être à l'origine de dommages pour la santé et avoir un impact financier.

Au second semestre, Actares s'est penchée attentivement sur le concept CSV «Création de valeur partagée» de Nestlé, qui met l'accent sur l'engagement de l'entreprise dans les domaines du développement agricole, de l'eau, de la nourriture, de l'écologie et des droits humains. Les analyses d'Actares ont montré qu'il s'agissait là plutôt de méthodes de marketing visant à l'amélioration de l'image de Nestlé que d'une contribution au développement durable des pays et des régions où Nestlé est active.

2.4. Novartis

Les rémunérations, la délocalisation d'études cliniques ainsi que les fortes amendes ont été évoquées lors de l'AG 2014. Actares s'est réjouie que le nouveau président du conseil d'administration, Jörg Reinhard, touche une rémunération sensiblement plus basse que les 13 millions de son prédécesseur Daniel Vasella, à savoir 4 millions de francs. Les montants attribués aux autres membres du conseil d'administration ont également baissé, mais restent trop élevés.

Actares a jugé positif que Jürgen Brokatzky occupe dans la direction un poste à temps complet comme responsable mondial pour la responsabilité sociale. Un indice que la responsabilité de l'entreprise concerne de plus en plus le niveau de direction. La délocalisation d'études cliniques dans les pays émergents ou en développement reste préoccupante, car la protection des patients et des patientes n'est pas suffisamment assurée.

Actares a répété sa critique du grand nombre d'amendes. Pour la période 1992–2012, le montant des amendes s'élève à près de 800 millions!

2.5. Swiss Re

Dans une correspondance préalable et par une intervention à l'AG, Actares a concentré son action sur les thèmes du changement climatique et de l'égalité. Déjà en 2013, Actares avait demandé l'établissement d'objectifs quantitatifs et d'un calendrier. Cette demande avait été reçue favorablement par le réassureur, mais les objectifs ne sont pas encore définis. Actares a renouvelé sa demande que la prise de position sans équivoque de Swiss Re sur le changement climatique soit portée plus offensivement sur la place publique et fasse l'objet d'un lobbying en conséquence.

D'autre part, le fait que les femmes brillent par leur absence à la direction du groupe fait tache dans une entreprise qui se voudrait exemplaire.

2.6. Syngenta

Peu de progrès à signaler en 2014. Les thèmes restent les mêmes qu'en 2013. La prise de position de Syngenta sur le rapport du «Centre européen pour les droits humains et constitutionnels» (concernant l'utilisation du paraquat par de petits paysans) reste vague et évasive. La possibilité de prendre connaissance d'une autre expertise mandatée par Syngenta nous a été refusée sans justification. La tactique est transparente: les prises de positions critiques sont globalement dénigrées, en se focalisant sur quelques points de détail, sans aborder le fond du problème. Un empêchement de dernière minute n'a pas permis à Actares de participer à l'AG. Mais une rencontre avec la direction de Syngenta a eu lieu en automne. Actares a posé des questions sur la mort des abeilles, le paraquat, la pollution des eaux par les pesticides et le «Good Growth Plan» de Syngenta. Sans rapprochement des points de vue, même modeste...

2.7. Swatch

Actares a aussi en 2014 participé à l'AG de Swatch. Il y a de nombreuses raisons de féliciter la société, qui présente un capital propre et des résultats dont les autres firmes n'oseraient même pas rêver. Actares a pourtant demandé plus de transparence et d'éléments vérifiables dans le rapport de durabilité. L'entreprise réagit surtout lors de l'AG par contre-attaques. A l'occasion d'un entretien, il est apparu que Swatch était – comme on le supposait – fortement engagée sur le thème de la durabilité, et qu'en réalité des données en nombre suffisant étaient disponibles pour un rapport de durabilité détaillé. Ce qui fait défaut, c'est la communication. Swatch va examiner comment y porter des améliorations.

2.8. UBS

Le sujet principal retenu par Actares a été celui du financement des énergies non-renouvelables, en particulier de l'exploitation de mines de charbon à ciel ouvert. Invité par Actares, comme en 2013, Paul Corbit Brown, un habitant des Appalaches (Virginie-Occidentale, USA), s'est exprimé sur les destructions causées dans sa patrie par le Mountaintop Removal (MTR), la décapitation de montagnes entières. Il est vrai que la banque affirme depuis deux ans ne plus financer de tels projets, mais elle continue encore à soutenir des entreprises qui pratiquent cette méthode d'exploitation.

Actares a demandé d'une part quand des chiffres seraient disponibles sur l'engagement d'UBS dans les énergies renouvelables, et d'autre part que ces chiffres figurent dans le bilan climatique de la banque.

En outre, même si certaines mesures ont été prises, la banque devrait aujourd'hui encore être renflouée par l'Etat, en cas d'urgence. En regard de ce qui est en réalité une subvention de l'Etat, la hausse des rémunérations paraît particulièrement illogique. Les provisions faites pour des amendes à hauteur de milliards continuent hélas à constituer une normalité.

2.9. Zurich Insurance Group

Actares a salué cette année la publication pour la première fois des données du «Carbon Disclosure Project». En outre, Zurich IG a investi 200 millions en «Green Bonds», soit des «obligations vertes». Cela ne constitue pourtant que 0,1 % de l'ensemble des investissements. Réjouissant également a été le passage du rapport sur la responsabilité sociale d'une demi-page à dix. La nomination de Michael Kerner comme chef pour la responsabilité sociale montre que cette thématique est enfin ancrée au niveau de la direction. Mais Zurich n'a aucune raison de se reposer sur ses lauriers. Actares a demandé si l'on envisageait une entrée dans le «Climate Group» et si les chiffres du «Carbon Disclosure Project» pourraient être comparés avec ceux des années précédentes.

3. Thèmes dans le collimateur

3.1. Etude sur les procès-verbaux des assemblées générales

Actares a recherché quelles entreprises du «Swiss Market Index» (SMI) établissent des procès-verbaux complets de leurs assemblées générales, et les rendent facilement accessibles aux personnes intéressées. Seules dix parmi les vingt s'en sortent bien: elles publient dans un délai de deux mois un procès-verbal avec toutes les interventions et les réponses. Huit autres ne publient qu'un compte-rendu des décisions. Swatch et Transocean renoncent même à la publication du procès-verbal et se rabattent sur un communiqué de presse.

3.2. Etude sur l'effet climatique des investissements des assurances

Les assurances comptent parmi les propriétaires d'investissement de première importance. Par des placements tenant compte de l'impact climatique, elles peuvent donner une impulsion déterminante à la transition vers des énergies non-fossiles et à l'encouragement à des technologies bonnes pour le climat. C'est pourquoi Actares a demandé aux grandes sociétés d'assurances (Bâloise, Helvetia, Swiss Life, Swiss Re, Vaudoise et Zurich) si la diminution des émissions de CO₂ était un critère pour l'achat d'actions, d'obligations ou de biens immobiliers, et si elles déterminaient l'impact carbone des investissements effectués. L'enquête montre que les grandes sociétés d'assurances suisses sont sensibili-

sées aux risques liés au réchauffement climatique. Mais aucune ne déterminaient les émissions de CO₂ de l'ensemble de son portefeuille.

4. Manifestations

4.1. Forum Actares sur les tests cliniques et les droits humains

En novembre 2014 a eu lieu à Bâle une conférence publique sur le thème «Pharmas: tests sans frontières?» permettant à une spécialiste pour la bioéthique, à un représentant de Novartis ainsi qu'à un expert de la santé, de dialoguer avec l'assistance sur la question des tests cliniques dans les pays émergents ou en développement. Ce thème a attiré un large public, allant de l'étudiante en médecine au collaborateur de Roche ou Novartis. Un grand succès pour ce forum.

4.2. Assemblée générale des membres d'Actares

Après la partie statutaire, une conférence a été donnée par Philippe Spicher, consultant indépendant et ancien membre de la direction d'Inrate, sur le thème «Comment les assurances peuvent investir en respectant le climat». L'étude d'Actares sur la pratique d'investissement des assurances a servi de matière pour cet exposé.

5. Questions internes

5.1. Effectifs

Fin 2014, Actares comptait 1301 membres, dont 43 personnes juridiques. Actares est et reste attractive auprès d'institutions de droit public. Sont notamment membres les villes de Carouge, de Lausanne, du Locle, de Renens, et d'Yverdon.

5.2. Activités du Comité et du Bureau

Le Comité s'est réuni six fois en 2014, et le Bureau (émanant du Comité) huit fois de plus. Le Comité et le Bureau ont été élargis par l'arrivée de Tineke Ritzema et d'Edouard Deguemp. Le Comité se compose maintenant de six femmes et de six hommes; huit viennent de Suisse romande et quatre de Suisse alémanique. Sont membres du Bureau: Rudolf Meyer, président, Caroline Pirenne, vice-présidente, Tineke Ritzema, Edouard Deguemp, ainsi que Roby Tschopp, directeur.

5.3. Groupes de travail

Actares a pu compter également en 2014 sur le soutien des groupes de travail. Ils ont élaboré les recommandations de vote, discuté des fondements des activités d'Actares et accompagné la présence d'Actares auprès du public et la commu-

nication. D'autre part, de nombreux collaborateurs compétents et bénévoles se sont engagés dans des groupes spécifiques dans les domaines des banques, des pharmas et des assurances, pour suivre l'activité des entreprises concernées.

5.4. Secrétariat

Début 2014, quatre personnes se répartissaient 2 équivalents plein temps: Roby Tschopp (directeur), Irmgard Langone (comptabilité, relations avec les membres et délégation des droits de vote), Roger Saïd (recherche de fonds) et Nicole Weydknecht (communication). Marcel Schwob a succédé à Irmgard Langone en juillet, et assume le secrétariat avec une charge de 50%. Pour permettre aux collaboratrices et collaborateurs un travail efficace, le système de gestion de documents et de contacts a été adapté cette année aux besoins, de sorte que toute l'information nécessaire est disponible également hors de nos locaux.

5.5. Corporate Design

Le groupe de travail chargé de la communication a créé avec l'appui d'un jeune bureau de graphisme une nouvelle image, à usages multiples, qui reflète de manière optimale la voie d'Actares, entre la confrontation et le dialogue. En sus des documents imprimés, le site internet bénéficie lui aussi d'un rajeunissement et d'une restructuration.

En 2014, le travail d'Actares a bénéficié du soutien ou du partenariat de:

Ville de Genève, Office fédéral de l'environnement, Fondation Gelbert (Genève), zCapital/zRating.

A

Actares

Actionariat
pour une
économie durable

AktionärInnen
für nachhaltiges
Wirtschaften

Bern:
Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:
Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC/CCP:
17-443480-3